

Nogent sur Marne

P.V. : 2004/ /

029
PROCES VERBAL

L'an deux mille quatre,
le dix septembre à seize heures vingt cinq

Nous, **Christian FOURGEAUD**
COMMANDANT DE POLICE
en fonction à la B.S.U.

AFFAIRE :

Contre/ TAUT

Officier de Police Judiciaire en résidence à NOGENT SUR MARNE
--- Poursuivant l'enquête.----

--- Mentionnons que des recherches effectuées il appert que
Monsieur TAUT ne possède pas de permis de chasse et qu'il ,n'est
pas référencé dans notre service comme détenteur d'une arme.----
Le Commandant de Police

OBJET :

Mention

--- De meme suite,
--- Disons que l'intéressé n'est pas connu pour des problèmes
psychiatriques.-----
--- le nommé TAUT est totalement inconnu de nos archives
locales.-----

Le Commandant de police

